

Semaine Jeunesse ARC-AD du 22 au 26 février

Du 22 au 26 février la
Communauté de Communes
de l'Arc Mosellan
vous propose une
**Semaine Jeunesse
ARC - AD**
à destination des 11-17 ans
sur le thème de l'Asie.



*La semaine se déroulera du lundi au vendredi de 9h
à 16h30 avec possibilité d'un accueil le matin dès 8h
et d'un accueil le soir jusque 17h30, sur inscription.*

Au programme :

- Atelier cuisine (confection
de Maki et Fortune cookies)



- Kirigami



- Pepakura

- Jeu Japonais

- Ciné ARC-AD

- Atelier Manga



*Et bien d'autres
encore ...*

Informations pratiques

Renseignements auprès du
Service animation :

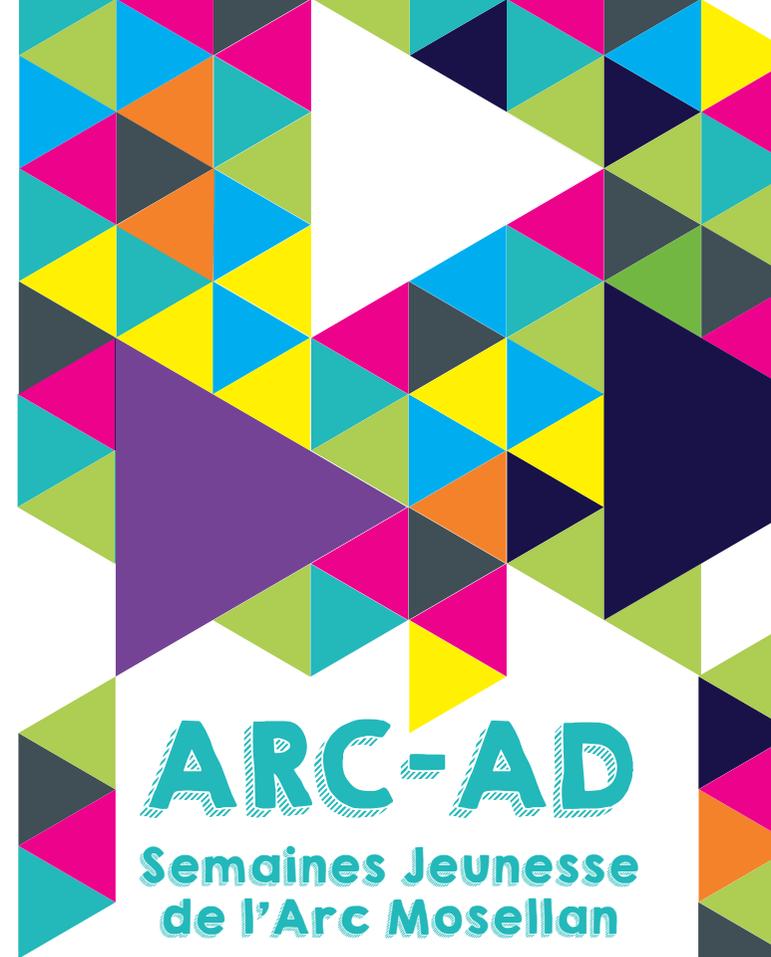
Par téléphone au 03 82 83 64 62

Par mail à semainesjeunesse@arcmosellan.fr

Sur notre site internet www.arcmosellan.fr/arcad

Suivez nous sur www.facebook.com/arcmosellan

Communauté de Communes de l'Arc Mosellan
8 rue du Moulin - 57920 Buding
contact@arcmosellan.fr - 03 82 83 21 57
www.arcmosellan.fr

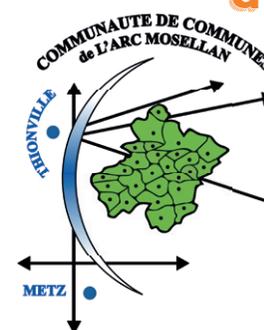


ARC-AD

Semaines Jeunesse de l'Arc Mosellan

Du 22 au 26 février

Au centre culturel à Distroff



Les Semaines Jeunesse de l'Arc Mosellan



Initiées en 2008, puis étoffées en 2015, la **Communauté de Communes de l'Arc Mosellan** (CCAM) organise des semaines d'animations estivales (de début juillet à mi-août) à destination des 11 – 17 ans du territoire, nommées « **Les Semaines Estivales de l'Arc Mosellan** ».

Organisées en partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle dans le cadre de son opération « **Moselle Jeunesse** », ces actions se caractérisent également par une **dimension partenariale avec le monde associatif** : les associations sportives et culturelles locales étant partie prenante de l'**animation de la semaine**, permettant ainsi d'**initier les jeunes à leur discipline**.



Face à l'attente que représentent les semaines estivales pour les ados et leurs parents, la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan a pour objectif en 2021 d'**étendre ces semaines aux petites vacances** (février, avril, octobre) : les **Semaines Jeunesse ARC - AD** sont nées.

Pour ouvrir le bal, la première semaine aura lieu du 22 au 26 février sur le thème de l'Asie.



Les Tarifs

Quotien Familial Mensuel *	0 à 500 €	501 à 800 €	801 € et plus
Forfait semaine d'accueil de 9h à 16h30	65 €	80 €	100 €
Supplément journalier : accueil le matin de 8h à 9h ou le soir de 16h30 à 18h30	2 €	2,5 €	3 €
Supplément journalier : accueil le matin de 8h à 9h et le soir de 16h30 à 18h30	4 €	5 €	6 €

$$\text{* Quotien Familial Mensuel} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{(12 \times \text{Nombre de parts fiscales})}$$

Règlement à réaliser par chèque à l'ordre du Trésor Public

Pour s'inscrire

Inscription du 1^{er} au 12 février.

Nombre de places limitées.

Le **dossier d'inscription** est constitué des :

- fiche de renseignement*
- fiche de présence *
- fiche sanitaire*
- règlement intérieur*
- photocopie du carnet de vaccination
- fiche d'imposition 2020 (sur revenus 2019)

*** Le dossier sera disponible à partir du 1^{er} février :**

-> en téléchargement sur le site internet de la CCAM : www.arcmosellan.fr/arcad

-> à demander par téléphone au 03 82 83 64 62
ou

par mail à semainesjeunesse@arcmosellan.fr

L'inscription sera validée dans la limite des places disponibles après **réception du dossier complet** par mail à semainesjeunesse@arcmosellan.fr ou par dépôt à la CCAM.